



# COMMISSION DES JEUNES

## Réunion du mercredi 20 octobre 2021

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 70 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de Coupes.

**Présents** : Alain Marcq, Raphaël Moll, Adrien Tourrettes, Gaël André

**Absents excusés** : Benoît Martinaud, Mickaël Fortunato

Catégories et coordonnées des membres de la Commission des jeunes du District :

**U6/U7 et U8/U9** : Adrien Tourrettes – 06.13.20.40.75

**U10/U11** : Gaël André – 06.84.42.62.71

**U12/U13** : Raphaël Moll – 06.09.71.08.51 & Adrien Tourrettes – 06.13.20.40.75

**U15** : Mickaël Fortunato – 06.72.89.92.67

**U17** : Alain Marcq – 06.45.88.18.70

### U6/U7

**Rappels : les clubs sont tenus de participer aux plateaux sur lesquels ils ont été affectés. Tout changement souhaité doit être demandé le mercredi précédent au plus tard et avoir l'accord de la Commission. Les feuilles de plateaux doivent être intégralement renseignées et être renvoyées au District au plus tard le lundi suivant le plateau.**

**Merci aux clubs de prévenir impérativement les clubs adverses ainsi que le District en cas d'absence sur un plateau.**

Les feuilles de plateaux doivent être intégralement complétées avant le début du plateau.

Les plateaux doivent débuter à 10h30.

Merci d'utiliser les feuilles de plateaux de la saison en cours qui sont disponibles sur le site internet du District (rubrique Documents puis Compétitions, catégorie U6/U7).

### U8/U9

**Rappels : les clubs sont tenus de participer aux plateaux sur lesquels ils ont été affectés. Tout changement souhaité doit être demandé le mercredi précédent au plus tard et avoir l'accord de la Commission. Les feuilles de plateaux doivent être intégralement renseignées et être renvoyées au District au plus tard le lundi suivant le plateau.**

**Merci aux clubs de prévenir impérativement les clubs adverses ainsi que le District en cas d'absence sur un plateau.**

Les feuilles de plateaux doivent être intégralement complétées avant le début du plateau.

Les plateaux doivent débuter à 10h30.

Merci d'utiliser les feuilles de plateaux de la saison en cours qui sont disponibles sur le site internet du District (rubrique Documents puis Compétitions, catégorie U8/U9).

Feuilles de plateaux manquantes du plateau 2 du 16/10/21 :

Plateau A organisé par le FCPA

Plateau D organisé par Agen RC

Plateau F organisé par Villeréal

Plateau H organisé par Gontaud

Ajout d'une 2<sup>ème</sup> équipe de Cancon qui participera aux mêmes plateaux que l'autre équipe.

Suite aux nombreux ajouts d'équipes ces dernières semaines, les plateaux 3 du 13/11, 4 du 20/11 et 5 du 04/12 seront republiés sur le site du District dans les prochains jours.

## U10/U11

**Rappels : les clubs sont tenus de participer aux plateaux sur lesquels ils ont été affectés. Tout changement souhaité doit être demandé le mercredi précédent au plus tard et avoir l'accord de la Commission.**

**Le nombre d'équipes engagées sur chaque plateau doit être respecté.**

**Les feuilles de plateaux doivent être intégralement renseignées, notamment les n° de licences des joueurs qui sont obligatoires ainsi que les scores des rencontres et doivent être renvoyées au District au plus tard le lundi suivant le plateau.**

Les plateaux de la 2<sup>nde</sup> phase seront publiés pendant les vacances de Toussaint. Le 1<sup>er</sup> plateau aura lieu le 20/11. Pour rappel, le samedi 13/11 est réservé à l'organisation du 1<sup>er</sup> tour du Challenge départemental qui concerne toutes les équipes U11. Merci aux clubs désireux d'organiser un des 7 plateaux de ce 1<sup>er</sup> tour de se manifester rapidement par mail auprès du District.

## U12/U13

**Rappels : Les feuilles de matchs doivent être renvoyées au District au plus tard le lundi suivant le match. Les résultats doivent être saisis sur Footclubs le dimanche soir suivant la rencontre au plus tard.**

**Merci de veiller à bien remplir les feuilles de matchs notamment les noms, prénoms et n° de licences des joueurs, arbitres et éducateurs / dirigeants.**

## U15

**Rappel : Merci de bien penser à valider les FMI dès la fin du match et avant le dimanche soir au plus tard.**

## U17

**Rappel : Merci de bien penser à valider les FMI dès la fin du match et avant le dimanche soir au plus tard.**

Les clubs suivants ne sont plus éligibles à la montée en Interdistricts (participation de joueurs U18 à au moins une rencontre de championnat) :

- Casteljaloux
- Tonneins/Castelmoron
- Val de Guyenne

### Classement d'accèsion à l'interdistrict au 20/10/21 :

<b>P.</b>	<b>Club</b>	<b>Joués</b>	<b>Points</b>	<b>BP</b>	<b>BC</b>	<b>GA</b>
<b>1</b>	Confluent Foot 47	2	<b>6</b>	8	2	6
<b>2</b>	FCPA 2	3	<b>6</b>	5	1	4
<b>3</b>	FCVL	2	<b>6</b>	5	2	3
<b>4</b>	Gontaud	1	<b>3</b>	3	1	2
<b>5</b>	Mas/Caumont	2	<b>3</b>	4	3	1
<b>6</b>	Boé-Agen FC 3	2	<b>0</b>	2	6	-4
<b>7</b>	Passage FC	2	<b>0</b>	1	6	-5
<b>8</b>	Rives d'Olt 2	2	<b>0</b>	2	9	-7

### Infos générales

Nous vous rappelons que les clubs recevant sont responsables du contrôle du pass sanitaire sur leurs installations concernant l'accueil du public pour toutes les compétitions et plateaux (si vos installations sont bien sûr soumises à ce contrôle), et du contrôle des joueurs à partir de l'âge de 12 ans et deux mois. Vous devez nommer un référent Covid qui sera en charge du contrôle.

**Le Président**  
**A. MARCQ**